



# Quand le patient devient acteur de sa propre santé

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le paysage de la santé connaît une mutation profonde, plaçant le patient au cœur de la prise de décision. Longtemps cantonnés à un rôle passif, les patients sont aujourd'hui reconnus comme des partenaires à part entière dans leur parcours de soins. Cette reconnaissance croissante du patient s'inscrit dans un mouvement global vers une médecine centrée sur la personne, plus humaine et plus efficace.

Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, le Maroc s'engage résolument dans la réforme de son système de santé. La généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la refonte du système national de santé visent à garantir un accès équitable et de qualité aux soins pour tous les citoyens marocains. Cette transformation majeure offre une opportunité unique d'intégrer la voix du patient au cœur des processus décisionnels.

L'implication du patient dans la prise de décision en santé présente de nombreux avantages indéniables. Elle permet d'améliorer la qualité des soins en tenant compte des besoins et des préférences individuels des patients. Elle favorise une meilleure adhésion aux traitements, contribuant ainsi à une utilisation plus efficace des ressources du système de santé. De plus, elle renforce la confiance et la responsabilisation des patients, les rendant acteurs de leur propre santé.

Le 3<sup>e</sup> Congrès africain et le 10<sup>e</sup> Congrès national de pharmaco-économie et pharmaco-épidémiologie, qui se tiendront du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2024 au Centre de congrès Bouregreg à Salé sur le thème «La

Voix du patient dans les systèmes de santé», constitueront une plateforme idéale pour faire avancer le débat et concrétiser cette vision d'une médecine plus inclusive et participative.

Ces rencontres sont organisées par la Société marocaine de l'économie des produits de santé (SMEPS) sous l'égide du ministère de la Santé et de la protection sociale, réuniront l'ensemble des acteurs concernés : décideurs politiques, chercheurs universitaires, professionnels de la santé, représentants des patients et de l'industrie pharmaceutique. Ensemble, ils exploreront les meilleures pratiques, les défis et les opportunités liés à l'intégration du patient dans la prise de décision en matière de santé.

L'occasion sera donnée de partager des expériences et des connaissances, de promouvoir la collaboration et le partenariat entre les pays, et de développer des outils et des politiques permettant de soutenir la participation active des patients dans le système de santé. Il s'agit d'une étape cruciale dans le processus de transformation du système de santé marocain et dans la construction d'une médecine performante centrée sur le patient.

La formation des professionnels de santé est une priorité. Il est primordial que ceux-ci soient préparés à écouter et à intégrer les contributions des patients de manière effective. Le développement de compétences en communication et en empathie est essentiel pour bâtir une relation de confiance entre les patients et les professionnels de santé, facilitant ainsi une meilleure



collaboration.

Cependant, des défis subsistent, notamment en termes de législations et de politiques de santé qui doivent être adaptées pour soutenir et formaliser l'engagement des patients. Des actions concrètes sont nécessaires pour que la voix des patients soit reconnue légalement dans les comités consultatifs et dans les décisions de remboursement des traitements.

Pour conclure, la prise en compte de la voix du patient est une composante essentielle de tout système de santé performant. Le 3<sup>e</sup> Congrès africain et le 10<sup>e</sup> Congrès national de pharmaco-économie et pharmaco-épidémiologie constitueront, sans nul doute, une plateforme idéale pour faire avancer le débat et concrétiser cette vision d'une médecine plus inclusive et participative. En plaçant le patient au cœur des décisions, le Maroc s'engage résolument sur la voie d'une médecine plus humaine, plus efficace et plus respectueuse des besoins et des aspirations de ses citoyens.

### Le Maroc reconduit à la présidence de l'OICS

Le Maroc a été réélu mercredi dernier à la présidence de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) pour un nouveau mandat de deux ans, en la personne du Professeur Jallal Toufiq. Cette réélection est une reconnaissance du rôle crucial du Maroc dans la lutte contre les drogues et de son engagement dans la mise en œuvre des conventions internationales relatives au contrôle des stupéfiants.

Cette nouvelle consécration internationale vient confirmer l'expertise et le leadership du Maroc dans le domaine de la lutte contre les drogues. Le Royaume, sous la conduite éclairée de S.M. le Roi Mohammed VI, a fait de la lutte contre ce fléau une priorité nationale, en déployant des efforts multidimensionnels et en adoptant une approche proactive et inclusive.

Le Maroc a toujours plaidé pour le renforcement de la coopération sous-régionale, régionale et internationale en matière de lutte contre les drogues. Le Royaume est convaincu que cette lutte ne peut être efficace qu'à travers une action collective et concertée de tous les acteurs concernés.

Le Maroc a à son actif un bilan riche en réalisations dans le domaine de la lutte contre les drogues. Le Royaume a notamment renforcé son système de contrôle des drogues, mis en place des programmes de prévention et de sensibilisation, et apporté un soutien conséquent



aux structures de prise en charge des personnes dépendantes.

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) est une institution indépendante et quasi judiciaire, créée en 1961 par la Convention unique sur les stupéfiants. L'OICS est chargé de veiller à ce que les dispositions des conventions internationales relatives au contrôle des drogues soient correctement appliquées par les États signataires.

Sources: MAP, Médias24

### États-Unis : Le cannabis passe de l'annexe 1 à l'annexe 3

L'administration Biden envisage de reclasser le cannabis de l'annexe 1 à l'annexe 3 de la loi sur les substances contrôlées, une décision qui pourrait avoir des conséquences majeures sur l'industrie du cannabis et la lutte contre la drogue aux États-Unis.

Ce reclassement reconnaîtrait les

utilisations médicales du cannabis et le classerait comme moins dangereux que d'autres drogues de l'annexe 1, telles que l'héroïne ou le LSD. Cette décision s'inscrit dans une tendance nationale croissante vers la légalisation du cannabis, à des fins médicales et récréatives, dans de nombreux États américains.

Si elle est finalisée, cette décision pourrait ouvrir la porte à une recherche accrue sur le cannabis, faciliter l'investissement dans l'industrie et stimuler la croissance économique. Cela pourrait également avoir un impact positif sur les personnes condamnées pour des infractions liées au cannabis.

Cette décision a été saluée par les défenseurs du cannabis, qui la voient comme une étape importante vers la fin de la «guerre à la drogue». D'autres, cependant, plaident pour une légalisation complète et une suppression totale du cannabis de la liste des substances contrôlées.



Le reclassement du cannabis par l'administration Biden est un signal fort de l'évolution des attitudes envers le cannabis aux États-Unis. Il reste à voir si cette décision mènera à une légalisation complète au niveau fédéral.

Source : liberation.fr

## L'Oregon met fin à l'expérience de la dépénalisation des drogues : un retour en arrière ?

Trois ans après avoir fait figure de pionnier en dépénalisant toutes

les drogues, l'Oregon revient sur ses pas et ré-introduit à nouveau des sanctions pénales pour la possession de petites quantités de stupéfiants.

En effet, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024, la détention de drogues dures (fentanyl, héroïne, cocaïne, ecstasy, etc.) sera de nouveau passible d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à six mois. Cette décision met fin à une expérience de dépénalisation entamée en 2021 et votée par référendum.

L'expérience de l'Oregon s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise des opioïdes,

qui frappe durement les États-Unis. Entre 2019 et 2022, le nombre d'overdoses par fentanyl mortelles a plus que triplé dans l'État.

Inspirée du modèle portugais, la dépénalisation aux États-Unis avait pour objectif de considérer les usagers de drogues comme des malades et non pas comme des criminels, en leur offrant un accès à des soins et à un soutien. Cependant, l'application de la loi a coïncidé avec l'explosion de la crise des opioïdes et les services de santé n'ont pas été en mesure de prendre en charge tous les usagers.

Face à l'augmentation des overdoses et à l'augmentation de la consommation de drogues dans les rues, l'opinion publique a basculé. Les détracteurs de la dépénalisation ont crié à l'échec, tandis que les professionnels de la santé ont pointé du doigt le manque de moyens alloués au volet sanitaire de la loi.

La nouvelle loi vise à concilier répression et traitement. La police est encouragée à privilégier des alternatives aux poursuites pénales lorsque cela est possible et la collaboration entre les forces de l'ordre et les services de santé est renforcée.

La décision de l'Oregon a été vivement critiquée par les défenseurs de la dépénalisation, qui y voient un retour en arrière néfaste. Ils craignent que cette mesure n'aggrave la situation des usagers et n'entrave l'accès aux soins.

L'expérience de l'Oregon montre les défis complexes liés à la dépénalisation des drogues. Il reste à voir si cette nouvelle approche permettra de trouver un équilibre entre la réduction des risques et la lutte contre les trafics.

Source : ici.radio-canada.ca

## NOUVEAUX AU MAROC

### IBERMA

#### MAGVITAL FORTE, Flacon

Présentation : Boite de 30  
Composition : Pidolate de magnésium | Sulfate de magnésium | Citrate de magnésium  
Classe thérapeutique : Complément alimentaire  
PPC : 309.00 dhs

#### MAGVITAL FORTE, Flacon

Présentation : Boite de 14  
Composition : Pidolate de magnésium | Sulfate de magnésium | Citrate de magnésium  
Classe thérapeutique : Complément alimentaire  
PPC : 169.00 dhs

### PROMOPHARM

#### TRIMBOW 87 µG / 5 µG / 9 µG, Solution pour inhalation en flacon préssurisé

Composition : Bécloметасone | Formoterol | Glycopyrronium  
Classe thérapeutique : Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes, adrénergiques en association avec anticholinergiques, incluant les associations triples avec des corticostéroïdes  
Présentation : Boite de 1 flacon de 120 doses  
PPV : 888.00 dhs

#### QUERZO LP 50 MG, Comprimés pelliculés à libération prolongée [P]

Composition : Quétiapine  
Classe thérapeutique : Neuroleptique atypique  
Présentation : Boite de 30  
PPV : 56.20 dhs

### SOTHEMA

#### ZENETIAMET 50 MG / 1000 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Sitagliptine | Metformine  
Classe thérapeutique : Antidiabétique, biguanide avec gliptine (inhibiteur de la DPP-4)  
Présentation : par 28  
PPV : 156.40 dhs

#### ZENETIAMET 50 MG / 1000 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Sitagliptine | Metformine  
Classe thérapeutique : Antidiabétique, biguanide avec gliptine (inhibiteur de la DPP-4)  
Présentation : par 56  
PPV : 262 dhs

### VERSALYA

#### PRODEFEN PLUS

Composition : Complément alimentaire avec probiotiques, prebiotiques et vitamine D  
Classe thérapeutique : Complément alimentaire  
Présentation : Boite de 10 sachets  
PPC : 119 dhs

### ZENITHPHARMA

#### WELIN 30 MG, Capsules gastro résistante

Composition : Duloxetine  
Classe thérapeutique : Antidépresseur, inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSNa)  
Présentation : Boite de 28  
PPV : 139.50 dhs

#### WELIN 60 MG, Capsules gastro résistante

Composition : Duloxetine  
Classe thérapeutique : Antidépresseur, inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSNa)  
Présentation : Boite de 28  
PPV : 245 dhs

#### BESIVANCE 0.6 %, Suspension ophtalmique

Composition : Besifloxacin  
Classe thérapeutique : Quinolones  
Présentation : Flacon de 5 ml  
PPV : 106.90 dhs



Medicament.ma  
Tous les médicaments à portée de click !

**10<sup>ème</sup>**  
*Congrès National*



**3<sup>ème</sup>**  
*Congrès Africain*

de **PHARMACOÉCONOMIE &  
PHARMACOÉPIDÉMIOLOGIE**

Conférences - Tables rondes - Symposiums  
Workshops - Communications orales et affichées

**Du 30 Mai au 1<sup>er</sup> Juin 2024**

**Palais des Congrès Bouregreg - Salé**

**Thème**

**PLACE DE LA VOIX DU PATIENT  
DANS LES SYSTÈMES DE SANTÉ**

En partenariat avec





**ATELIER**

# ANTIBIOTHÉRAPIE HOSPITALIÈRE : ASPECTS PRATIQUES

- Principes généraux
- Pratiques hospitalières
- Étude de cas cliniques spécifiques
- Échanges et discussions

*Animé par :*

*Pr. MADANI Naoufal, Pr. CHAIBI Aicha, Pr. MRANI ALAOUI Amal*

**JEUDI 06 JUIN 2024 - DE 14H À 18H**

au Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance  
du Maroc (CAPM) à Rabat Irfane

**Public cible :**

Pharmaciens hospitaliers,  
pharmaciens cliniciens,  
résidents et internes

**PLACES LIMITÉES**

**INFOS ET  
INSCRIPTION**



[secretariat.mccp@gmail.com](mailto:secretariat.mccp@gmail.com)

+212 662 160 374 / +212 661 707 939

[www.mccp.ma](http://www.mccp.ma)



Syndicat des Pharmaciens de la Province d'El Jadida  
 نقابة صيادلة إقليم الجديدة

Organise

a 12<sup>ème</sup> JOURNÉE NATIONALE  
 PHARMACEUTIQUE  
 DES DOUKKALA

08 juin 2024

PULLMAN MAZAGAN GOLF & SPA

INVITATION

Sous le thème :  
 PLACE DU PHARMACIEN  
 D'OFFICINE  
 DANS L'OFFRE DE SOIN  
 APRÈS LA GÉNÉRALISATION  
 DE L'ASSURANCE MALADIE



## Matinée

09H30 : ACCUEIL ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

10H00 : Séance plénière I : RÔLE DU PHARMACIEN D'OFFICINE DEVANT UNE SYMPTOMATOLOGIE ORL.

**Intervenant :** Pr Laila Benchekroun - Professeur en ORL - Université Mohamed V Rabat, Maroc.

**Modératrice :** Dr Aïcha Zahi - Pharmacienne d'Officine Présidente de la SMVAO - Société Marocaine pour la Valorisation de l'Acte Officiel.

10H30 : Débat

11H00 : Séance plénière II : LES FACTEURS CONTRIBUTIFS AUX EFFETS INDESIRABLES DES MEDICAMENTS.

**Intervenant :** Pr Rachida Soulaymani - Présidente de la Société Marocaine de Pharmacovigilance et de Sécurité du Patient.

**Modérateur :** Dr Moussa Mehdaoui - Pharmacien d'Officine à El jadida, Trésorier Adjoint du SPPJ.

11H30 : Débat

12H00 : Pause-café et Visite des stands

12H30 : Séance plénière III : LE RÔLE DU PHARMACIEN D'OFFICINE DANS LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE CANCER DE PROSTATE.

**Intervenant :** Dr. Fatine Charif - Oncologue, Radiothérapeute, El Jadida.

**Modérateur :** Dr Nadia Bouchabane - Pharmacienne d'Officine à Sidi Bouzid, Vice Présidente du SPPJ.

13H00 : Débat

13H30 : Déjeuner

15H30 : INAUGURATION OFFICIELLE DE LA JOURNÉE.

Allocution de Mr le Président du Syndicat des Pharmaciens de la Province d'El Jadida.

Allocution de Mr le Président de l'Intersyndicale des pharmaciens d'officine du Maroc.

Cérémonie d'Homage.

16H00 : Séance plénière IV : PLACE DU PHARMACIEN D'OFFICINE DANS L'OFFRE DE SOIN APRÈS LA GÉNÉRALISATION DE L'ASSURANCE MALADIE.

**Intervenant :** Dr Oualid Amri - Président de l'Intersyndicale des pharmaciens d'officine du Maroc.

**Intervenant :** Dr Ahmed El Bouhmadi - Pharmacien d'Officine - Juriste.

- Les Lois sur les Obligations des Pharmaciens, Réalité et Espoir.

**Intervenant :** Dr. Ghassan El Malki - Pharmacien d'officine - Consultant.

- Le Monopole, Point de'Exclamation!

**Intervenant :** Dr Abdelhakim Zalim - Pharmacien d'officine, Expert en Affaires Pharmaceutiques.

- Place du Pharmacien d'Officine à la Lumière de l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé.

**Modérateur :** Dr Mohamed Sabri - Président du Syndicat des Pharmaciens de la Province d'El Jadida.

18H00 : Débat.

18H30 : Lecture des recommandations et clôture.

19H00 : Cocktail - Café de Clôture

## Après-midi